

Réf: Dossier N° 060073

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « animiss sarl »

Siège social Abidjan, Cocody, lycée technique, Lot LT, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/01/2022, et enregistrés au CEPICI le 04/12/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « animiss sarl »

Objet :
-Prestation de services multiples
-transport
-service de livraison
-import-export
-formation
-intermédiation

Capital social 1,500,000 F CFA divisé en (150.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 150 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, lycée technique, Lot LT, Ilot 00

Dirigeant(s) : M DOUMBIA ABDEL-KADER SEKOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00152 du 14/01/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°01464/GTCA/RC/2022 du 14/01/2022

Pour Avis

Le CEPICI

